

Introduction : L'information est un événement, un fait, un jugement porté à la connaissance du public sous la forme d'images, de sons, de textes. La liberté ou le contrôle de l'information est au cœur des débats au sein des régimes politiques. En effet, l'accès à l'information garantie par la liberté de la presse est essentiel en démocratie alors que la censure et la propagande restreignent cet accès dans des régimes politiques plus autoritaires. Dès lors se pose la question des enjeux autour du contrôle ou de la liberté de l'information.

Problématique : Quels sont les enjeux politiques de l'information dans les sociétés démocratiques contemporaines ?
Sur quelles logiques et quels acteurs reposent-ils ?

I. L'information dépendante de l'opinion ? un enjeu politique

A. La naissance de la liberté d'information

La conquête de la liberté d'informer en France : si la Révolution française, en proclamant le droit d'exprimer et d'imprimer librement son opinion, affirme la liberté de la presse, celle-ci est rapidement remise en cause par les différents pouvoirs autoritaires : Napoléon Bonaparte devenu Napoléon Ier la limite et la menace, Charles X l'interdit massivement. Sous la Restauration, la presse est en « liberté surveillée » et les ordonnances de Charles X visant à museler la presse d'opposition causent sa perte. Si Louis-Philippe rétablit la liberté de la presse, elle reste largement surveillée et les journaux délaissent les chroniques politiques pour les caricatures. Il faut attendre l'enracinement de la République pour que la presse soit libre de parler et de créer l'opinion publique.

1881, naissance d'un cadre légal : l'opinion publique est définie comme l'ensemble des convictions, des jugements et des croyances les plus partagées dans une société. Dans une démocratie, elle s'exprime notamment lors des élections au suffrage universel. Ainsi, afin d'être informés, pouvoir s'exprimer et faire leur choix, les citoyens peuvent et doivent alors avoir recours à des médias indépendants. C'est la loi du 18 juillet 1881 instaurant la liberté de la presse qui met fin à la censure en fixant un cadre légal protecteur (à condition qu'il n'y ait pas d'incitation à la haine, au racisme ou atteintes aux biens ou aux personnes). C'est alors l'âge d'or de la presse française qui se divise alors entre journaux d'opinion (La Croix, L'Intransigeant) et d'information comme le Petit Parisien. Chacun est libre d'exprimer sa pensée au sein des médias ce qui alimente le débat démocratique.

B. L'information et le débat démocratique : l'exemple de l'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus : Le capitaine Dreyfus, accusé à tort d'espionnage au profit de l'Allemagne, est condamné en 1894 à la déportation à vie. Dès 1898, des doutes sévères apparaissent quant à la culpabilité de Dreyfus. Si les soupçons se tournent vers le Commandant Esterhazy, celui-ci est innocenté dans un simulacre de procès. Émile Zola dénonce une erreur judiciaire dans son article « J'accuse », paru dans le Journal l'Aurore en janvier 1898. Zola est jugé pour ses

propos et utilise son procès pour dénoncer les erreurs et les fausses preuves fabriquées pour condamner Dreyfus. A nouveau condamné en 1899, Dreyfus est gracié par le Président et est finalement réhabilité en 1906.

La presse, acteur central du scandale : entre 1894 et 1906, la presse joue un rôle nouveau dans la société et la vie politique : les journaux sont les vecteurs privilégiés du scandale et de la mobilisation de l'opinion entre les Dreyfusards (défenseur de l'innocence du capitaine Dreyfus et voulant sa réhabilitation) et les Antidreyfusards (convaincu de sa culpabilité, antisémites) qui s'affrontent par presse interposée dans un feuilleton judiciaire. En effet, l'Affaire est montée par la Libre Parole (quotidien d'Edouard Drumont, antidreyfusard) puis relancée par Le Matin qui publie le fac-similé du bordereau permettant d'identifier le vrai coupable et enfin l'Aurore relaie le « J'accuse » de Zola qui fait éclater le scandale. La presse sert ainsi à la mise en scène des deux camps et devient une sorte de substitut à la démocratie directe et à la justice. L'Affaire a aussi montré que les organes de presse pouvaient subir des pressions de la part de leurs lecteurs. En effet, des journaux comme «Le Petit Journal » vont payer leur engagement antidreyfusard.

C. De la libéralisation à la saturation de l'information

La multiplication des médias : Si l'âge d'or de la presse se termine après la première Guerre Mondiale, la radio puis la télévision entrent dans les foyers français, en particulier au lendemain de la seconde Guerre Mondiale. Alors que la presse écrite reste relativement indépendante, les médias de radio et de télévision sont étroitement surveillés par le pouvoir gaulliste qui crée l'ORTF en 1964. Lors des événements de mai 68, face aux radios et à la télévision publiques en grève, se développe une radio privée indépendante du pouvoir politique. Les années 70 et 80 voient le pouvoir politique abandonner progressivement sa « surveillance » de la radio et de la télévision :

- 1974 : suppression de l'ORTF
- 1981 : fin du monopole de l'État dans les radios et la télévision
- 1984 : Canal +, première chaîne privée
- 1986 : TF1 est privatisé.

Une saturation de l'information ? Bien que la liberté d'expression soit un pilier des démocraties, le développement d'Internet, des réseaux sociaux et la rapidité de la diffusion des informations conduit à une démultiplication de l'information. Il devient alors nécessaire de savoir hiérarchiser ces informations, d'en vérifier les sources nécessitant un effort de sensibilisation / d'éducation des populations. En effet, on observe une méfiance de plus en plus forte des opinions publiques face aux médias notamment traditionnels (presse, radio, TV) qui sont remis en cause par les mouvances complotistes : la vérité des faits devient une hypothèse comme une autre.

II. L'information entre le marché et l'Etat : un enjeu économique

A. Le rôle des agences de presse et le marché de l'information

La naissance des agences de presse : Il est impossible pour un média d'être informé de tout ce qui se passe dans le monde. C'est pour remédier à ce problème que sont nées les agences de presse, organismes qui vendent aux médias de l'information. La 1ère agence de presse est française, date de 1835 et est fondée par Charles-Louis Havas. Cet ex-

banquier conçoit un projet singulier : fournir à la presse, française puis étrangère, des informations sur ce qui se passe dans le monde. Il traduit ainsi les informations des journaux étrangers puis à partir de 1832, recrute des correspondants en Europe. Très vite, il obtient le monopole de la collecte et de la distribution des nouvelles de l'étranger, devenant une sorte de journal des journaux pour le pouvoir à Paris comme en province, les journaux gouvernementaux et d'opposition ainsi que la presse étrangère et les particuliers. Il opte pour des moyens de transmission rapides : correspondants européens, pigeons voyageurs, trains puis le télégraphe (1845), le téléphone (1877) et la TSF (radio, 1880).

De Havas à l'AFP : En 1940, le régime de Vichy scinde l'entreprise en deux branches : le secteur publicité de l'agence devient une société mixte et garde le nom d'Havas alors que la branche information est nationalisée prenant le nom d'Office français d'Information (OFI). Après la guerre, des journalistes résistants la transforment en Agence France-Presse (AFP), organisme public doté d'une autonomie financière. Aujourd'hui, l'AFP est présente dans 151 pays, est indépendante du pouvoir politique et fournit des « dépêches » en 6 langues. Elle a également des concurrents, parmi les plus importants : Associated Press (AP, fondée en 1946 à New York), Reuters (1851, Londres) ainsi qu'une multitude d'agences nationales ou d'agences spécialisées. Celles-ci décident ce qu'est l'information et ce qui peut être publié. Toutefois, l'essor d'Internet et la démultiplication des sources questionnent l'approfondissement de celles-ci.

B. La nécessité de financement des médias : un risque pour leur indépendance

Une information indépendante ? L'information a besoin de financements, ce qui pose la question de l'indépendance des médias. En effet, avec la crise que traverse de nombreux médias notamment la presse écrite, la vente des journaux ne suffit plus et il faut donc avoir recours à d'autres financements.

- Parmi ces autres sources de revenus, il y a ceux provenant de l'État. Celui-ci finance l'audiovisuel public (Radio France, France Télévision via la redevance audiovisuelle) et l'audiovisuel privé au travers de subventions ou d'exonérations fiscales.
- Il y a ceux provenant de la publicité. Celle-ci constitue une part importante des recettes des médias. Or, le rôle des annonceurs dans le financement des médias en particulier dans les contenus gratuits est une contrainte supplémentaire pouvant influencer le contenu : difficile de dénigrer ceux qui paient pour qu'ils existent.

La concentration des groupes d'informations : la tendance actuelle du rachat des groupes de presse (groupes qui contrôlent différents titres de presse) par des FTN dont l'activité principale concerne un autre secteur interroge sur l'indépendance de ces médias. En France, Bernard Arnault, 1ère fortune française, possède au sein de son groupe LVMH Le Parisien, Aujourd'hui en France, les Echos, Investir, Radio classique. D'autres investisseurs comme Xavier Niel PDG de Free ou Patrick Drahi qui possède Altice (SFR) se sont lancés dans la course aux titres de presse. A l'inverse, aux États-Unis, les lois anti-trust empêchent la concentration des médias dans un nombre trop restreint de groupes de presse même si le groupe de Rupert Murdoch a une forte influence sur la vie politique aux États-Unis via les chaînes de Fox News et Sky News. L'accès à l'information est également remis en question par les GAFAM (Apple, Facebook, Google) qui se sont lancés sur le marché de l'information, forçant les médias traditionnels à signer des accords avec ces groupes posant ainsi la question du pluralisme et de la liberté d'expression. Ainsi, le marché des médias est devenu

hyperconcurrentiel : l'information originale à une valeur commerciale qu'elle perd aussitôt qu'elle est publiée puis reprise par les autres médias entraînant un risque d'homogénéisation de l'information.

III. Information et propagande en temps de guerre

A. Une présence ancienne des médias en temps de guerre

Gagner la bataille de l'opinion : Dès le XIXe siècle, des correspondants ou journalistes de guerre couvraient des conflits comme la Guerre de Crimée ou encore la Guerre de Sécession. Mais les États imposent rapidement une censure et utilisent les médias comme support de propagande. La 1ère Guerre mondiale en est un exemple puisque le gouvernement français a pratiqué « le bourrage de crâne », forme de propagande visant à mobiliser l'opinion publique en vue de l'effort de guerre et à justifier les actions entreprises sous couvert de patriotisme. Ainsi, l'information devient un enjeu pour les autorités civiles comme militaires afin d'exercer un contrôle sur l'opinion publique. Chaque conflit a apporté des évolutions / innovations dans le domaine des médias : presse censurée et aux ordres pendant la 1ère Guerre mondiale ; propagande de masse relayée par la presse, la radio et le cinéma pendant la 2e Guerre mondiale ; la vidéo mobile lors de la Guerre du Vietnam ; les chaînes en continu et en direct (CNN) à partir de la Guerre du Golfe (1991). Celles-ci ont eu des conséquences sur la perception des conflits par les populations.

Le tournant de la guerre du Vietnam : Le traitement de l'information pendant le conflit du Vietnam (1965-1973) est révélateur du lien entre médias et État. Dès le début du conflit, les médias américains relaient l'information sans réelle distance critique. Pour l'État américain, l'objectif est de lutter contre le communisme (contexte Guerre froide), la guerre au Vietnam est donc juste et nécessaire, c'est pourquoi les journalistes sont autorisés à couvrir l'événement. Ils utilisent alors les communiqués et conférence de presse de l'armée qui leur fournit également la logistique de diffusion. Mais, de reportages sur l'armée américaine (les GI's, « boys ») à la diffusion d'images chocs (horreur des combats, violences faites aux civils), l'État américain a peu à peu perdu l'adhésion de son peuple ainsi que de l'opinion publique internationale, et devient le pays responsable du conflit, l'agresseur. Et Nixon est réélu en 1972 sur la seule promesse du retour des GI's. Il s'agit là du premier et dernier conflit de l'histoire à être filmé et diffusé en quasi direct (les images sont souvent montrées le jour même) sans censure.

B. Pratiques et enjeux des médias en temps de guerre au XXIe siècle

La manipulation de l'information : depuis la guerre du Vietnam, les médias évitent de montrer les morts afin de prouver que la guerre fait peu de victimes. L'exemple le plus significatif est celui de la Guerre du Golfe en 1991 où l'armée américaine contrôle l'information en cherchant à diffuser l'idée d'une « guerre propre » auprès de journalistes soigneusement sélectionnés et triés. De même, en 2003, il est interdit de filmer le retour des soldats américains au pays lors du second conflit en Irak. La guerre est aussi celle des images. Ainsi, les images des prisons américaines en Irak et du traitement inhumain réservé aux prisonniers ont fortement ébranlé l'opinion publique aux États-Unis et dans le monde. Les évolutions technologiques actuelles permettent aux journalistes de diffuser en direct des images de guerre sans prendre toujours le temps de recul, sans recouper les informations ce qui interroge sur la qualité de l'information, la vision globale du conflit et ses enjeux.

De la censure d'État à l'autocensure : la censure est inacceptable dans les démocraties actuelles ce qui oblige l'armée à user de stratagèmes pour la contourner. Ainsi, depuis la guerre du Vietnam, des journalistes se voient régulièrement refuser des accréditations pour couvrir certains conflits. L'armée américaine a d'ailleurs mis en place des systèmes de Pools depuis la Guerre du Golfe en restreignant l'accès au front et en proposant des images filmées par elle-même ou bien embarquant des journalistes sans les laisser interviewer, analyser le conflit. Aujourd'hui, dans le monde, on remarque que les pays en guerre voient leur liberté de la presse restreinte et que les États intègrent de plus en plus les médias comme un élément de la guerre avec des plans de communication obligeant les journalistes à s'adapter.

CONCLUSION : De la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale, la liberté de l'information s'est enracinée progressivement (Affaire Dreyfus), devenant un fondement des démocraties occidentales. Les périodes de conflit ont cependant montré qu'elle pouvait être manipulée voire confisquée. Depuis 1945, la liberté d'information oscille entre totale liberté et contrôle subtil de la part des États notamment pendant les conflits armés (Guerre du Vietnam). Aujourd'hui, la liberté de l'information concerne tous les médias (presse, radio, TV, Internet) ce qui la rend accessible à tous mais ce qui interroge aussi sur le traitement de l'information, l'immédiateté voire la surmédiatisation de celle-ci.